Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 41 (1903)

Heft: 13

Artikel: Pécoué et lo tarife

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200031

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

directeur d'hopitaux 20,000 francs composés de toutes pièces étrangères, un assez grand nombre frappées aux armes de Suisse ayant pour face un ours; il s'en trouvait de Charles-Quint, du duc d'Albe, de tous les cantons d'Allemagne et de Suisse, etc; toutes ces pièces étaient remarquables par leur antiquité. On a donné cet argent à 49 francs le marc.

On a donné cet argent à 49 francs le marc. Il va être donné aux orfèvres qui le fondront impitoyablement.

(Voir les origines de la France contemporaine, par Taine, au tome I^{er}, page 33).

ALFRED CERESOLE

Faut pas confondre.

Le fait s'est passé, dit-on, il y a quelques années.

Une société de chant de la Suisse allemande, en voyage de plaisir, eut la généreuse pensée d'aller exécuter quelques-uns de ses chœurs sous les fenêtres de l'Hòpital cantonal.

Aucun des sociétaires ne connaissait la ville; le président se fit indiquer le chemin à suivre. Après un moment de marche, les chanteurs, se trouvant devant un grand bâtiment, à l'air officiel, se rangèrent en cercle et entonnèrent: « O mein Heimatland! »

Un autre chœur suivit, en français, cette fois: « Vierge douce et fière, noble liberté ».

Ils virent alors venir à eux le directeur de l'établissement. Celui-ci les invita à monter dans son salon et leur offrit quelques bouteilles de Dézaley. Puis, il les remercia d'une si aimable attention • à laquelle, dit-il, ses pensionnaires n'étaient guère habitués ».

C'était devant le Pénilencier et non devant l'Hôpital qu'avaient chanté nos confédérés.

L'histoire en musique.

C'est de la musique écrite par Gustave Doret pour le *Peuple vaudois*, de Warnery, que je veux parler.

Car vous savez — ou vous ne savez pas encore — que le 14 avril et jours suivants, au Théâtre de Lausanne, sera représenté un drame historique en quatre actes, le *Peuple vaudois*, de Henri Warnery, musique de Gustave Doret.

Ce drame nous montre comment les Vaudois ont passé de la servitude bernoise à l'indépendance dont nous allons fêter le centenaire.

Et dans l'ouverture musicale, qui précède le lever du rideau. Gustave Doret fait raconter à ses instruments toute l'histoire de la Révolution vaudoise. Ecoutez plutôt:

Cinq lourdes et lentes notes! La patte de l'ours est bien pesante. Mais Jean-Louis ne se révolte pas; il ne sort pas de son ordinaire inertie; il souffre en silence; résigné il soupire sa plainte:

Jean, p'tit Jean s'en revient des vignes,
Le dos chargé d'échallas.
Il trouve sa femme à table,
Avec monsieur l'avocat.
— Jean, p'tit Jean, voilà ta soupe,
Avec un morceau de lard.
Pendant qu'il mange sa soupe,
Le chat emporte son lard.
— Si je cours après la chatte,
Elle m'égratignera.
Si je laisse ma femme à table,
L'avocat l'embrassera.
Il vaut mieux manger ma soupe,
Et laisser courir le chat.

Résignons nous de crainte de pire! Mais, dans le lointain, là-bas, du côté de la France, résonne le tambour et retentissent les accents du Ça ira! Jean, p'tit Jean, entends-tu? — Non. Sa plainte reprend, humble et résignée. Pour-

tant se fait entendre un son suave et doux, comme l'espoir d'un avenir meilleur.

Serait-ce la liberté? mais quelle liberté? Le Caira se précipite. On entend gronder les sauvages accents de la Marseillaise. La Carmagnole danse sa folle sarabande. C'est la chute d'un monde! Sera-ce dans les bras des révolutionnaires de France que Jean-Louis trouvera la liberté qu'il rêve? Non. Bientôt se tait, à l'orchestre, l'orage révolutionnaire; il cède le pas à un air de chez nous, gracieux et léger, sans rien de farouche ni de cruel. C'est l'aspiration à la liberté sous l'égide de la blanche croix. Jean-Louis ne sait d'abord à quel partis 'arrèter. Il reprend sa mélancolique plainte:

Jean, p'tit Jean s'en revient des vignes...!

Puis de plus belle reprend la lutte. Les flûtes chantent la Carmagnole; les cors et les violons leur répondent par les hymnes d'espérance et de liberté. Qui l'emportera? Le refain débraillé de la Carmagnole semble un moment s'imposer; de nouveau la Marseillaise lance ses sanglants accords. C'est la France que va suivre le canton de Vaud; c'est dans ses bras qu'il va se jeter! Non pas! Le peuple vaudois se ressaisit bien vite. Et c'est l'hymne de l'union du canton helvétique qu'à la fin entonne tout l'orchestre:

Nous voici tous, blanche Helvétie...!

Les différents actes de la pièce ne font que développer cette donnée où est résumée, comme vous le voyez, toute l'histoire de la Révolution vaudoise.

A. Bonard.

Un sûr garant.

La jeunesse d'un de nos villages avait organisé une kermesse pour se procurer les fonds nécessaires à l'achat d'un drapeau.

Au milieu de la place de fête, un modeste pavillon abritait l'exposition des dons variés et nombreux qui avaient été offerts pour la tombola.

A l'heure du banquet, aucun des membres de la jeunesse ne voulut consentir au sacrifice de son diner pour monter la garde au pavillon.

— Dis-voi, Jean, fit le secrétaire au président, on ne peut pas laisser ces lots comme ça, sans personne pour surveiller.

— Pardine que non, qu'on peut pas, mais personne ne veut rester. Je peux pourtant pas faire la garde, moi... et mon discou!...

— Mais, j'y pense, si on disait au domestique du juge de veni. C'est un fort lulu; y se laisserait pas embêter. On lui paiera un demi.

— J'en suis pas, moi. Le domestique au juge n'est pas de chez nous; on peut pas s'y fier. Qui sait bien peu si y ne nous chemarotzerait pas quierchose.

— Allons donc! Ecoute, Jean, y me vient une idée. On lui met une mouche vivante dans chaque main, et puis, quand on viendra le remplacer, y faudra qu'y nous montre les mouches, encore vivantes. Comme ça, y a pas moyer...

-... Ouai!... Eh bien, va comme il est dit.

Pécoué et lo tarife.

Vo sédès que y'a demeindze passà houit dzo n'ein votà po lo tarife dâi piadzo, dè la douana et dài gardes-frontières, que cein a passà à l'unanimità mein cauquiès ceint mille voix.

Cauquiès dzo dévant, l'étiont on part dévant la fordze que dévezâvant dè cein; lo Louis âo dragon étâi po lo tarife; lo valet à la Gritta étâi contre, pace que fâ lo boutsi et preteindâi qu'on démandâve pas prâo su lè bâo d'Etalie;

¹ La partition, réduite pour chant et piano, est en souscription au prix de fr. 2,50 chez MM. Fœtisch frères, à Lausanne et Vevey, jusqu'au l4 avril. Dès cette date elle sera mise en vente au prix de fr. 3.— C'est une œuvre maîtresse qui fait le plus grand honneur à notre compositeur vaudois, Gustave Doret. dai z'autro que ne l'ai compregnant gotta, desant que faillai votà coumeint l'assesseu qu'étai por, enfin quiet! n'étiont pas tant d'accoo su cé commerço, quand lo gros Tromblon dese que y'arai 'na conféreinça su lo tarife ao veladzo pè dou monsus de Lozena, on avocat et on autro, et que n'y arai qu'à l'ai alla po lè z'ouïrè et sè décida coumeint faillai vota.

— Et bin mé, vu l'âi allà à clia confereinça! dese adon Pécoué, lo taupi, et vu mimameint démandà la parola po dévezà assebin dão tarife! vo vaidès bin!

— Kaise-tè, fou que t'è! l'âi fà adon ion, qu'est-te que te l'âi cognai à cein? atant què ma choqua!

 Noutra tchivra ein så petétrè mé que li! få on autro.

— Vaidès-vo Pécoué à la tribuna, avoué sa tignassa rosetta et sa mourtache ein brosse dè rezetta! dese on troisièmo, va férè créva dè rire tot lo mondo, rein qu'ein lo véyeint!

— D'aboo, po férè on discou, dese adon lo valet ao syndico, faut on autro coo què tè, Pécoué, et su sû que po cé tarife, t'è coumeint mé, te ne l'ai compreind gotta! te porrai petètrè bin no derè oquiè su lè derbons et coumeint on teind lè trappès, mà po la douana et lo piadzo, t'ein sa atant què noutra modze!

— Dis-vai, Pécoué! l'âi fâ onco on autro, se te l'âi vas à cllia confereinça, tè foudrâ prâo eimprontâ on habit à pans âo menistre!

— Vo z'ài bo vo fottrè tré ti dè mé! lài fà Pécoué, vo sottigno que vu l'ài allà et que preigno la parola; volliai-vo fremà avoué mé po dozo botolhies dè boutsi que ne béreint après?

— Et bin, va que sai de l'firont lè z'autro. L'est bon. La né dè la confereinça arrevà et y'avài on moué dè dzeins et mimameint dài fennès, kà cein s'étài redipettà pè lo veladzo que Pécoué allàvè dèvezà dao tarife et que volliàvè mimameint rabâtsi l'avocat et l'autro

Lo syndico, que fasêi lo majo de trabllia, a bailli la parola à l'avocat et tandi on haora et demi dè teimps stuce lào z'ein a cratchi lo cor et lo long su cé tarife et l'a tant bin cein espliquà, que, quand l'eut zu botsi, l'ont battu on ban cantonat ein se n'honneu, ein redrobllieint, onco!

mina-mor.

Pu lo syndico baillè la parola à Pécoué, que montè su la chèra. Tot lo mondo fà « silence » et on arâi oïu câyi 'na motse.

— Chers concitoyens! dese adon noutron taupi, j'avais demandé la parole pour discuter aussi du tarif en question, mais, comme l'orateur qui m'a précédé vous a précisément dit tout ce que je voulais vous dire, vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, que je vous répète les mêmes arguments; je laisserai donc la parole à l'orateur qui vient après moi!

Quand l'eut cein de, le redécheint de la chèra, après avai fifà la copa, pu lo retorne se chetà à son banc.

Ma fai, lè z'autro, qu'étiont venus po sè fottre de Pécoué, aviont bo et bin perdu, kâ l'autro avâi démandâ la parola, coumeint l'avâi de, et l'âi ont étà po lào doze botolhies de boutsi que l'ont fifà la mima né à la pinta de coumena.

Un mot retour d'Allemagne.

Le mot restauration n'a jamais désigné, en français, un lieu où l'on sert à manger. Ni Littré, ni l'Académie ne lui donnent cette acception. C'est d'Allemagne que ce mot nous est venu, ou plutôt revenu, avec le sens faussé. Il s'étale aujourd'hui, avec ses cinq syllabes, sur nombre d'enseignes de la Suisse romande. Pourquoi donc renoncr aux anciens termes de restaurant ou de traiteur? Est-ce parce qu'ils sont plus courts et qu'ils disent la chose en bon français?